

## DEMANDE DE DUPLICATA DE DIPLÔME

---

*Un duplicata de diplôme ne peut être établi que si le diplôme original a été détruit, perdu, volé.*

NOM : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Adresse : .....  
.....  
Adresse mail : ..... Téléphone : .....  
N° carte étudiant(e) : .....

### DIPLÔME OBTENU :

Licence  Master

Intitulé du diplôme : ..... année d'obtention : .....

Demande faite le : ..... Signature :

### PIÈCES À JOINDRE POUR L'OBTENTION DU DUPLICATA DE DIPLÔME :

- ⇒ La photocopie d'une pièce d'identité.
- ⇒ La pièce justificative officielle permettant de vérifier la demande (déclaration de sinistre, récépissé de plainte, déclaration sur l'honneur, ...).
- ⇒ Une enveloppe cartonnée format A4, libellée à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur pour un envoi recommandé.
- ⇒ Ce document rempli et signé.

Envoyer le tout à cette adresse précise :  
**Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier**  
**Pôle Accueil - Diplômes**  
**Place Eugène Bataillon Bâtiment 36**  
**34095 MONTPELLIER CEDEX 5**

**ATTENTION :** l'édition d'un duplicata de diplôme demande plusieurs mois (édition du diplôme, signature par le Président de l'Université de Montpellier, signature par le Rectorat).

